

Réf: Dossier N° 009598

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AYEEMA »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré Cité BCEAO,lot 195,ilot 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/05/2021 , et enregistrés au CEPICI le 25/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AYEEMA »

Objet : Production et commercialisation de produits cosmétiques « Bio » & « Naturel ». Transformation, conditionnement, import-export et divers. Distribution, vente et/ou de revente, directement ou indirectement Santé, Complément Alimentaire

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré Cité BCEAO,lot 195,ilot 32

Dirigeant(s) : Mme ANONGBA AYE SOLANGE EPSE AMOA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02348 du 13/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16925/GTCA/RC/2021 du 13/07/2021

